

n°4

# Buëch Dévoluy *Ensemble!*

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BUËCH DÉVOLUY

ASPREMONT  
ASPRES-SUR-BUËCH  
CHABESTAN  
CHÂTEAUNEUF D'OZE  
FURMEYER  
LA BEAUME  
LA HAUTE BEAUME  
LA FAURIE  
LA ROCHE-DES-ARNAUDS  
LE DÉVOLUY  
LE SAIX  
MANTEYER  
MONTBRAND  
MONTMAUR  
OZE  
RABOU  
SAINT-AUBAN-D'OZE  
SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÊNE  
SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON  
VEYNES

La Faurie. Crédits : OT des Sources du Buëch - Juillet 2019

# Édito du Président



Le mois de juin conforte les journées plus longues et ensoleillées, et avec elles les événements qui nous invitent à sortir et partager, comme la fête de la musique. L'école d'art intercommunale est présente sur cet événement. Écouter et rencontrer élèves et enseignants vous amènera peut-être à vouloir franchir le cap et pratiquer au sein de cet établissement, dont nous avons repensé le projet (et les tarifs) dans une logique d'ouverture, de qualité et d'épanouissement.

L'été représente aussi l'autre saison touristique majeure pour notre territoire du Buëch-Dévoluy. Là encore l'accessibilité a guidé notre action. Votre magazine en témoigne en relatant l'aboutissement de la démarche de labellisation « tourisme et handicap » pour l'office de tourisme intercommunal. Toujours en appui des dynamiques touristiques, le Conseil communautaire de la CCBD a validé la prise de compétence « sentiers ». Près de 1000 kilomètres de sentiers de randonnée (pédestre, équestre et cycliste) sont identifiés sur le territoire. Il s'agit désormais de les entretenir et de pouvoir en garantir un accès cadré et sécurisé. Enfin et pour clôturer sur ce chapitre touristique, j'ai le plaisir de vous confirmer la circulation du train artistique, historique et touristique « le Veyn'art » du 12 au 23 juillet. Ce projet singulier et inspirant porté par l'intercommunalité avec l'aide du Département et de la Région, est appelé à s'étendre à d'autres territoires voisins.

Toutes ces initiatives liées à la conjoncture estivale ne sont pas excluant des actions pérennes portées par la CCBD en direction des habitants ; vous en conviendrez en lisant ces pages, qui rendent compte de la vitalité des actions dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse ou en faveur des plus anciens.

**Jean-Marie BERNARD**

Président de la Communauté de communes Buëch-Dévoluy

## Sommaire

Éditorial	P2
Économie	P3
Tourisme	P6
Culture	P8
Environnement	P12
Consignes de tri	P14
Informations pratiques	P15
Services aux habitants	P16

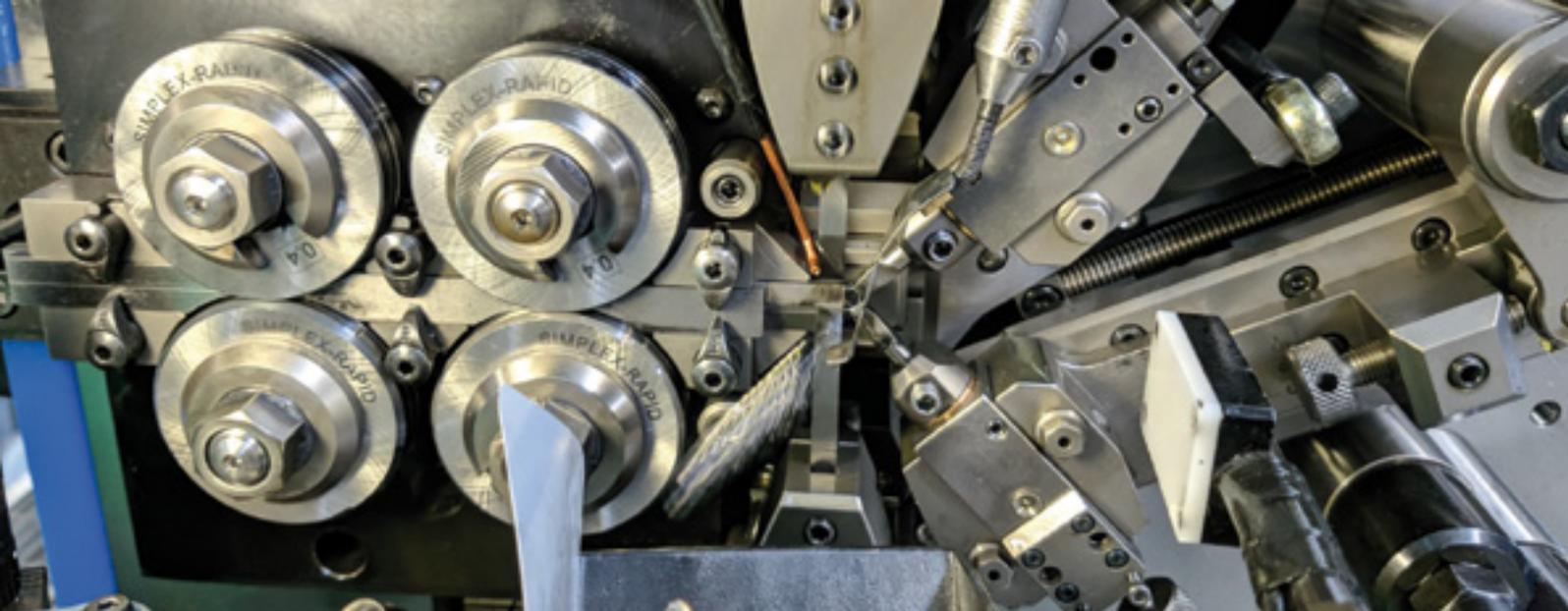
## Infos

Communauté de communes Buëch-Dévoluy (CCBD)  
3 bis rue du Jeu de Paume 05400 Veynes  
04 92 58 02 42 - [www.ccbuechdevoluy.fr](http://www.ccbuechdevoluy.fr) - [accueil@ccbd.fr](mailto:accueil@ccbd.fr)

Office de Tourisme Intercommunal des Sources du Buëch  
04 92 57 27 43

Office de Tourisme du Dévoluy  
04 92 58 91 91

École d'Arts - Christine Michel au  
04 92 58 02 42 - [c.michel@ccbd.fr](mailto:c.michel@ccbd.fr)



## ECONOMIE

P3

### Une opportunité d'accélération de projet pour les entreprises : « Territoires d'Industries »

Lancé à l'occasion du Conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018, le programme « Territoires d'industrie » bénéficiera à 136 territoires sur le plan national qui présentent une forte identité et un savoir-faire industriel où l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises et les collectivités territoriales, sont mobilisés pour le développement de l'industrie. C'est le cas de la Communauté de communes Buëch-Dévoluy regroupée avec la Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance.

L'objectif de ce dispositif est de concentrer les politiques publiques de soutien à l'attractivité et au développement des territoires ainsi qu'aux filières et à la compétitivité des entreprises industrielles. L'offre d'accompagnement et d'émergence des projets sera réalisée auprès de la Région, de l'État et des opérateurs nationaux (La Banque des Territoires, Bpifrance, Business France, Pôle emploi...) en coordination avec les intercommunalités. Quatre enjeux majeurs sont identifiés : recruter, innover, attirer et simplifier. Les projets recensés viendront alimenter pendant trois ans le contrat de territoire qui devrait être signé en septembre 2019.

Une première liste de trente entreprises à vocation « industrielles et artisanales » a été établie pour la CCBD. Une information écrite a été faite et des contacts directs ont été pris. Une première liste de projets issus des entreprises et d'autres issus des intercommunalités sera proposée pour étayer ce premier contrat. Il pourra être enrichi de manière itérative pendant les trois prochaines années et la CCBD sera l'interlocuteur privilégié.

### Le Saix : une nouvelle ZAE va voir le jour

Dans le cadre de ses actions, la CCBD est compétente en matière de gestion et de création de zones d'activités. Nous travaillons actuellement sur deux projets d'importance et complémentaires. Le premier consiste en la création d'un parc d'activités dédié aux nouvelles technologies qui sera situé à Veynes. Le second vise à installer et à relocaliser des activités artisanales et tertiaires sur une zone économique située sur la commune du Saix. C'est ce second projet qui rentre cette année en phase opérationnelle.

Suite à la réalisation d'un avant-projet définitif qui a permis de valider le volet financier et les plans de cette zone, la CCBD a engagé la phase d'acquisition foncière et les études nécessaires à l'instruction du permis d'aménager ainsi que la consultation pour retenir les entreprises en charge de la réalisation des travaux.



Ce projet consiste en la création d'une zone d'activité de 4 000 m<sup>2</sup> dotée de 7 lots aménagés, raccordés et prêts à construire. Des engagements ont d'ores et déjà été pris avec des entreprises intéressées. Le nombre de lots étant limité, toute personne intéressée peut se rapprocher dès à présent de la CCBD.

Ce projet viendra renforcer l'attractivité de la commune et de la

Communauté de communes, au service du développement des entreprises, dans une volonté de développement harmonieux et équilibré de notre territoire.

## Pôle bois du Boutariq Appel à manifestation d'intérêt

Depuis la création du pôle bois à la zone d'activité du Boutariq par la Communauté de communes en 2009, cet espace n'a cessé d'attirer des entreprises, des compétences et des emplois qui ont permis de participer au renforcement, à la structuration de la filière et au positionnement du territoire.

Suite au départ d'une entreprise de fabrication de plaquettes forestières (combustible de nombreuses chaudières bois du département), la CCBD a indiqué sa volonté de conserver sa fonction dédiée au bois. Confortés par différentes études qui montrent un renforcement du besoin en bois énergie dans les années à venir, nous lançons en partenariat avec IT05 et les communes forestières 05 un appel à manifestation d'intérêt. Cet appel s'adresse aux entreprises et groupements de la filière bois qui pourront trouver à Veynes, dans un espace dédié avec du terrain (parc à bois) et des bâtiments (hangars et chalet administratif), les conditions et les moyens de leur développement. Tous les renseignements sont disponibles auprès du site Internet et du service économique de la CCBD.

## Installer son entreprise : terrains et locaux disponibles

Au-delà de l'action spécifique qui concerne le pôle bois, la Communauté de communes tient à disposition une liste de terrains et de bâtiments disponibles pour relocaliser votre entreprise ou s'installer sur notre territoire. « L'atelier de levage », situé ZA de la rotonde, route de Grenoble à Veynes présente par exemple une opportunité remarquable de 6 000 m<sup>2</sup> de foncier et 1 500 m<sup>2</sup> de bâtiment tout à fait adapté pour une entreprise tertiaire, artisanale ou industrielle, voire même en partage d'espaces compte tenu de son accessibilité et modularité.

## Programmes européens LEADER – GAL Gapençais et GAL Sisteronais Buëch

La CCBD participe au cofinancement de projets dans le cadre du dispositif européen LEADER. 7 500 € sur les 10 000 € budgétisés en 2018 ont été affectés au cofinancement de projets participant à l'économie réelle et de proximité de notre territoire. Le tableau ci-après liste les projets retenus et la participation de la CCBD à chacun. Pour 2019 la CCBD a décidé de reconduire la somme de 10 000 €.

GAL	Dossiers		Note	Montant cofinancement CCSD
Gapençais	Valorisation de la filière laine de mouton mérinos	S.Arnaud / Ferme Flouka	14/22	1500,00 €
Gapençais	Atelier transformation fruits et légumes	A.Saulnier / Atelier Merle Moqueur	16/22	1500,00 €
Gapençais	Demain tous producteurs d'électricité	ERDG - Energies Renouvelables du Gapençais	13/22	800,00 €
Sisteronais Buëch	Développement de la filière petit épeautre de Haute-Provence	Association des producteurs de petit épeautre	14/22	500,00 €
Sisteronais Buëch	Dynamisation et adaptation aux nouvelles exigences de la communication	SARL Les Créations du Bochaïne	15/22	3200,00 €
				<b>7500,00 €</b>

## INFORMATIONS DIVERSES

**Antenne relais de Rabou :** prévus dans le cadre de l'appel à projet national « zone blanche des centres bourgs », les travaux de création de cette antenne se feront cette année pour une mise en service fin 2019. Comme prévu dans le plan national, c'est l'opérateur FREE qui exploitera cette antenne.

**Primo accueil économique :** la CCBD assure une mission de primo accueil et d'accompagnement des porteurs de projets économiques en partenariat avec les chambres consulaires, la plateforme Initiative Sud 05 et de nombreux autres organismes. Norbert Geffroy, animateur économique se tient à votre disposition par téléphone ou sur RDV pour vous accueillir.

**Contact :** 04 92 58 30 81 ou n.geffroy@ccbd.fr

# Appel lancé : recherche de bénévoles

Antenne Adie des Hautes-Alpes

*Envie de s'engager dans une aventure pour l'emploi ?*

## CONTRIBUEZ À CRÉER DES EMPLOIS EN DEVENANT BÉNÉVOLE À L'ADIE

Donner du sens à sa vie, développer et partager ses compétences au service d'une cause, travailler aux côtés de professionnels engagés, les motivations pour devenir bénévole sont nombreuses.

A l'Adie, pleinement intégrés aux équipes, les bénévoles contribuent à créer 50 emplois par jour en France.

Pour permettre à plus de personnes au chômage de créer leur activité, l'Adie lance un appel à la recherche de bénévoles dans l'intercommunalité où vous habitez.

SE RENDRE UTILE ET VIVRE UNE EXPERIENCE HUMAINE ENRICHISSANTE



Dans les Hautes Alpes, Manon Schmitt s'occupe d'une antenne Adie dite « rurale » qui vise la proximité avec les personnes financées et un accompagnement à domicile ou au commerce. Pour mieux faire connaître l'association à l'échelle de la communauté de commune, et contribuer au suivi des créateurs, Manon Schmitt recherche des bénévoles motivés pour aider des personnes à retrouver le chemin de l'emploi de façon pérenne.

A l'Adie, les bénévoles participent pleinement à la mission de l'association. Au quotidien, ils se mobilisent pour faire connaître l'association, conseillent les créateurs d'entreprise, et permettent à l'Adie de faire émerger des talents.

Parmi les raisons de s'engager bénévolement pour une association, la volonté d'être utile et de rendre service aux autres figure en tête. (Baromètre de l'opinion des bénévoles – Recherches et Solidarités – 2017).

Quels que soient votre expérience, vos compétences ou votre savoir faire, l'Adie propose de multiples façons de vivre votre engagement pour l'emploi, ainsi qu'un parcours complet de formation aux métiers de l'association.

### CONTACT LOCAL :

Manon SCHMITT – mschmitt@adie.org - 07 75 10 54 49  
16 rue Carnot 05000 Gap





## TOURISME

### Sentiers de randonnée



Dans le numéro de l'été dernier, nous vous présentions le travail d'état des lieux de nos sentiers de randonnée.

Ce travail a permis d'aboutir à l'automne 2018 à une prise de compétence par la Communauté de communes de la gestion des itinéraires de randonnée touristique.

En effet, la randonnée est l'une des premières activités touristiques de notre territoire, il est donc important de développer un réseau d'itinéraires de qualité.

Les sentiers sont très nombreux sur notre territoire, ceux d'entre vous qui pratiquent la randonnée le savent bien. Il n'était pas possible – tant sur le plan technique que financier – d'assurer l'entretien de l'ensemble de ces sentiers.

Une sélection d'itinéraires a été faite, sur laquelle la CCBD s'engage à assurer l'entretien et le balisage : les parcours présentant un intérêt touristique ont été privilégiés. Cette sélection représente tout de même 50 itinéraires pédestres, 40 itinéraires VTT et 3 boucles équestres, pour plus de 1000km de sentiers !

Aussi, les communes qui le souhaitent peuvent également continuer à valoriser d'autres parcours qui ne feraient pas partie de la sélection communautaire.

Comme chacun peut l'imaginer, un réseau de 1000km de sentiers demande du travail : d'autant plus que tout ces

itinéraires n'étaient pas entretenus et gérés de la même façon jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit donc, pour les années à venir, de mettre en place un fonctionnement harmonisé sur tout le territoire.

#### ■ Entretien annuel :

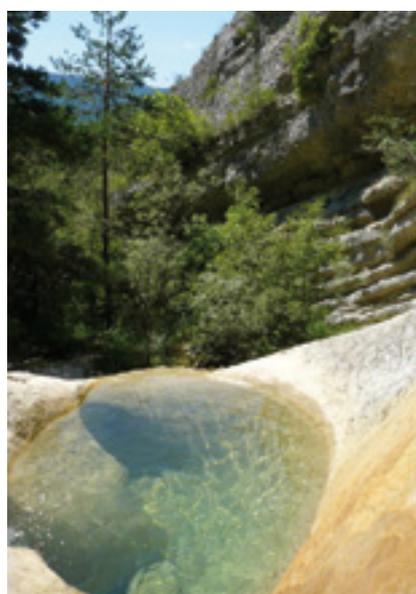
Balisage et signalétique, débroussaillage, dégâts hivernaux... chaque sentier doit être vérifié avant la période estivale. Pour cela, la CCBD a fait appel à trois prestataires du territoire, qui dès le mois de mars, s'assurent que les itinéraires sont en état de pratique.

#### ■ Structuration et développement de l'offre :

La CCBD a recruté un chargé de développement des sentiers : cette personne aura en charge de mener à bien les actions nécessaires à la structuration de notre réseau d'itinéraires. Certains sentiers doivent notamment bénéficier de travaux plus conséquents : reprise des tracés, aménagements de type passerelles, signalétique directionnelle... De plus, un travail sur le foncier doit être engagé puisqu'il est nécessaire d'avoir les autorisations de chaque propriétaire concerné par le passage d'un sentier.

#### ■ Promotion et communication :

Enfin, il s'agira également d'élaborer les supports de promotion de nos itinéraires : topoguides papiers, plate-forme numérique, cartes... Ce travail sera mené en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal des Sources du Buëch.



# Espace Valléen Buëch Dévoluy : Les actions en cours en un coup d'oeil



## LES ESPACES VALLÉENS ?

L'Europe, l'Etat (le Commissariat du Massif des Alpes – CGET Alpes), les Régions Sud PACA et Auvergne-Rhône-Alpes se sont engagées auprès des territoires alpins dans leurs stratégies de diversification touristique à travers le programme Espace Valléen.

Le Buëch Dévoluy est l'un des 35 territoires des Alpes Françaises à être reconnu comme Espace Valléen, avec pour objectif la réalisation d'actions de promotion de nos spécificités naturelles et culturelles : activités de pleine nature et valorisations patrimoniales sont au cœur de notre stratégie, avec 4 axes de travail :

- La géologie du Dévoluy
- L'histoire ferroviaire de Veynes
- Les gorges d'Agnielles
- La randonnée

## LE MASSIF DU DÉVOLUY : DES RICHESSES GÉOLOGIQUES À DÉCOUVRIR

- Ouverture d'une Via Souterrata à Super Dévoluy, une approche ludique du monde souterrain et de la spéléologie. (*Renseignements à l'Office du Dévoluy*)
- Projet de création d'un espace Muséographique « Du sous-sol aux étoiles ».

## LES PAYSAGES DU BUËCH DÉVOLUY : DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES À VALORISER PAR LA RANDONNÉE

- Structuration de l'offre de randonnée pédestre, VTT, équestre...

## LES GORGES D'AGNIELLES : UN SITE MULTIACTIVITÉ

- Projet d'amélioration des équipements existants : via-ferrata, escalade, vtt, aire de pique-nique...
- Projet de création d'un sentier de découverte du milieu naturel au-dessus des falaises



P7

## L'Office de Tourisme Intercommunal Sources du Buëch labellisé « Tourisme et Handicap »

La possibilité, pour les personnes en situation de handicap, d'accéder directement et personnellement aux loisirs et aux vacances constitue un droit fondamental.

La Marque « Tourisme et Handicap » est une marque de l'État. A travers elle, l'État s'est engagé dans une démarche d'amélioration de l'accueil touristique des personnes en situation de handicap.

L'objectif : d'une part, sensibiliser les professionnels du tourisme et développer une offre adaptée, et d'autre part apporter une information fiable sur l'accessibilité des sites et des équipements touristiques.

Ainsi, la présence de cette marque en devanture des sites touristiques atteste d'un véritable engagement pour une accessibilité à tous, ainsi que la garantie d'un accueil efficace et adapté.



Le logo de la marque comprend quatre pictogrammes, qui permettent d'indiquer les types de handicap pour lesquels les conditions d'accessibilité sont garanties : handicap auditif, mental, moteur ou visuel. L'Office de Tourisme Sources du Buëch a obtenu la marque pour les handicaps moteur et mental sur ses deux points d'accueil permanents de Veynes et d'Aspres-sur-Buëch.



Le Veyn'art en gare de Clelles-Mens

## CULTURE

# Embarquez à bord du Veyn'Art !

Le train touristique rouge et crème qui fait découvrir les Hautes-Alpes et l'Étoile ferroviaire de Veynes prépare son retour.

Comme chaque année, la caravelle des années 1960 propose à son bord des animations artistiques et des commentaires historiques mis en scène par des comédiens tout au long du trajet. Chaque halte en gare laisse le temps au passager d'apprécier son environnement et de profiter d'animations artistiques : les « gares en fête ! ».

Pour cette année 2019, le Veyn'Art se pare de ses plus beaux atours et se costume à la mode baroque !

Perruques, danses baroques, récital lyrique sont un aperçu des aventures qui vous attendent pour cette saison artistique.

Pour chaque trajet, les voyageurs ont le loisir d'effectuer un parcours complet ou d'ajuster leur itinéraire à leur convenance.

Durant son voyage, le train aura l'occasion de s'arrêter à plusieurs reprises sur le territoire, notamment en gare de Veynes et d'Aspres-sur-Buëch, où aura

lieu le vendredi 12 juillet, premier jour de circulation du Veyn'Art. Au programme : un spectacle hors du commun en gare d'Aspres.

Le dimanche 14 juillet, venez découvrir un voyage panoramique de l'Embrunais au Trièves.

Le matin au départ de Veynes/Dévoluy avec la troupe artistique, le Veyn'art prend la direction du lac de Serre-Ponçon et de la cité médiévale d'Embrun, où vous aurez l'occasion d'assister à une « gare en fête ». Après son retour à Veynes, le train

prend ensuite la direction de Clelles-Mens et du mythique Mont Aiguille avec la troupe artistique. En fin de journée est prévu un dernier aller-retour Veynes/Dévoluy - Embrun, trajet entièrement historique, qui vous permet de contempler les massifs alpins et d'assister à une visite guidée de la cité médiévale d'Embrun par un guide-conférencier. Le train reprend ensuite son chemin vers Veynes.

Pour se restaurer à bord, Le Veyn'art propose le Panier du Cheminot. Un panier gourmand avec des produits issus de producteurs et d'artisans locaux, situés sur le territoire de l'Étoile de Veynes (Buëch et Hautes-Alpes, Diois, Trièves).



Retrouvez-nous à bord du Veyn'art pour vivre une expérience inoubliable à partager en famille ou entre amis.

■ **Vendredi 12 juillet**

Sisteron, Veynes, Aspres-sur-Buëch

■ **Samedi 13 juillet**

Veynes, Gap, Die, Valence, Briançon

■ **Dimanche 14 juillet**

Veynes, Gap, Embrun, Clelles

■ **Vendredi 19 juillet**

Veynes, Aspres-sur-Buëch, Sisteron

■ **Samedi 20 juillet**

Veynes, Gap, Die, Valence, Briançon

■ **Lundi 22 juillet**

Veynes, Gap, Embrun, Sisteron

■ **Mardi 23 juillet**

Veynes, Crest

Informations sur

<http://veynart.fr>

06 65 77 41 89/04 92 58 98 32

## La mémoire de la Chartreuse de Durbon

L'établissement monastique, fondé en 1116 dans les montagnes du Bochaine et qui y demeure jusqu'à la Révolution française, a joué un grand rôle dans l'histoire de notre territoire. Les Chartreux avaient pour règles de vie la solitude, le silence, la prière et le jeûne. L'architecture du monastère de Durbon (commune de Saint-Julien en Beau-chêne) correspondait à celle caractéristique des chartreuses, avec notamment les cellules d'habitation individuelles des pères. La représentation faite au XVII<sup>e</sup> siècle (illustration ci-contre) montre une fondation sur le modèle de celle que l'on peut encore voir à la Grande-Chartreuse au-dessus de Grenoble.



Les Chartreux de Durbon ont tiré leurs revenus des nombreuses ressources de leur territoire. Ils possédaient un immense domaine forestier, de nombreuses fermes, des montagnes pastorales où venaient paître les troupeaux provençaux, des vignes. Ils étaient passés maîtres dans la métallurgie.

Si la Chartreuse de Durbon a quasiment disparu, des témoignages de la période monastique sont encore présents comme L'Assomption de la Vierge peinte par Philippe de Champaigne dans l'église de Saint-Julien ou encore le retable dans l'église d'Aspres-sur-Buëch.

## L'inventaire des collections du Musée du Costume et des Métiers d'Antan :

Depuis le mois d'avril et avec l'aide des bénévoles de l'Association des Amis du Musée du Costume & des Métiers d'Antan (MCMA), l'opération d'inventaire des collections de ce musée a commencé à être mis en place par Charlotte Congard, stagiaire au service culture de la Communauté de communes.

Faire l'inventaire des collections d'un musée consiste à lister, immatriculer, mesurer, photographier, évaluer l'état et retracer l'historique de tous les objets qui le compose. Ainsi, il permet de connaître davantage les collections d'un musée afin de mieux les valoriser et de pouvoir prendre les mesures nécessaires à leur préservation et leur conservation.

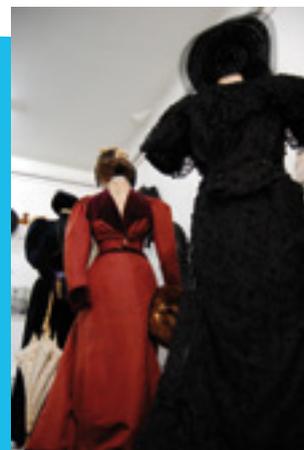
De ce fait, l'inventaire du MCMA permettra de mieux gérer ses collections et d'en suivre l'état, tout en les valorisant et en améliorant leur transmission au public. Il a vocation à mettre en lumière les vêtements et objets de métiers d'autrefois que le musée abrite et d'en révéler l'importante valeur à la fois artistique et historique, le MCMA regorgeant d'œuvres remarquables mais malheureusement méconnues.

Les collections de ce musée sont en effet porteuses de l'histoire et de la mémoire du département des Hautes-Alpes.

Elles témoignent de la vie privée et professionnelle des Haut-Alpins du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles et retracent l'évolution de leurs modes de vie et de leur habillement. Elles rendent compte de la spécificité des coutumes et des usages de ce département mais aussi des différentes influences qu'ils ont pu recevoir et sont donc représentatives du monde haut-alpin d'antan.

Héritier du patrimoine ethnologique haut-alpin, le MCMA mériterait d'être mieux connu. L'inventaire de ses collections aidera ainsi à lui faire gagner en visibilité et en reconnaissance.

Si vous souhaitez interagir avec l'association, vous pouvez y adhérer en faisant un don et participer ainsi à la vie et à la valorisation de ce musée et aider à la sauvegarde de ce patrimoine fragile, pour lequel les bénévoles donnent beaucoup de leur temps.



## Informations pratiques :

**Musée du Costume et des Métiers d'Antan**

24 rue Jean Jaurès - 05400 Veynes

**Présidente de l'association :** Madame Marie Laurent

**Prix d'entrée :** 2 €, gratuit pour les moins de 10 ans

**Horaires d'ouverture :**

De mars à décembre : tous les jeudis de 10h00 à 12h00

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : tous les jeudis de 10h00 à 12h30 avec

une visite commentée (environ 1h00) à 11h00 et tous les mardis & vendredis de 16h00 à 18h00 avec une visite commentée à 17h00.

Possibilité de visite commentée tous les jours sur rendez-vous au

**06 78 75 88 83** pour les groupes de 5 à 10 personnes



## Vers une ECOLE DES ARTS à la rentrée 2019

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Communauté de communes a souhaité prendre en charge directement la gestion de l'école de musique (suite de la dissolution du syndicat mixte de l'école de musique des Pays du Buëch). Les cours sont dispensés par les mêmes professeurs sous la direction de Christine MICHEL.

Les disciplines proposées sont : le piano, le violon, la guitare, la batterie, l'accordéon, le saxophone.

L'école propose le jardin musical pour les tout petits avec des jeux d'éveil, d'écoute... et permet une ouverture culturelle globale et ludique.

Nouvelle année, nouvelles orientations pédagogiques : à la rentrée 2019, la Communauté de communes crée une classe de chant. Le chant choral sera proposée sur l'ensemble du territoire : le Dévoluy, la Roche-des-Arnauds, Aspres-sur-Buëch et Veynes. L'enseignement du chant choral sera proposé aux élèves inscrits en classe d'instrument. Un partenariat avec les chorales locales permettra de répondre à leurs attentes en terme de technique vocale ou sous forme de stage.

La pratique collective et les ateliers de musiques actuelles pour le public adolescents seront développés notamment en y ajoutant la pratique du chant.

La Communauté de communes affirme sa volonté de développer l'Éducation Artistique et Culturelle avec le soutien de la Direction des Affaires Culturelles Régionales.

Concernant le spectacle vivant, deux axes sont d'ores et déjà proposés au public scolaire :

- un concert proposé par les Jeunesses Musicales de France (deux semaines d'ateliers en écoles, crèches et collège)
- Des ateliers théâtre animés par la Compagnie du Pas de l'Oiseau suivis d'une représentation publique

SAXO : Billy RIGAL  
PIANO : Delphine TRARIEUX



# L'année scolaire qui vient de s'achever a vu de nouveaux projets et de nouveaux partenariats se mettre en place à l'Ecomusée du Cheminot Veynois.

## Il était une fois... une œuvre d'art à l'Ecomusée du Cheminot Veynois

Le projet « Il était une fois...une œuvre d'art » porté par Canopé 05 s'inscrit dans le Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, en milieu rural. Il s'agit, pour les élèves, de rencontrer et de se confronter à des œuvres (art, histoire, technique...) au sein d'établissements culturels comme l'écomusée, de choisir une œuvre-objet ou une collection puis enfin de restituer une création commune à partir de là.

Pour cette première édition avec l'Ecomusée, ce sont trois établissements scolaires du département qui ont pris part à cette aventure enrichissante : les classes maternelle de l'école du Poët, une classe de CM1 de l'école élémentaire de Veynes et les quatre classes de 6<sup>ème</sup> du collège de Larnagne.

Chaque classe a pu visiter l'écomusée grâce au soutien des bénévoles de l'Association des Amis de l'Ecomusée qui ont expliqué aux enfants le fonctionnement des objets choisis.

Une restitution sous format papier ou numérique est prévue fin juin avec les enseignants au sein de leurs établissements et au sein de l'Ecomusée.

Pour la rentrée prochaine, l'Ecomusée pourrait très bien être accompagné du jeune Musée du Costume et des Métiers d'Antan dans cette aventure.

**+ d'infos sur [reseau-canope.fr](http://reseau-canope.fr)**

## 20 ans : l'Ecomusée célèbre la jeunesse !

A l'occasion des 20 ans de l'Ecomusée du Cheminot Veynois en 2019, le service culture de la Communauté de communes Buëch-Dévoluy s'est associé au lycée Pierre Mendès France de Veynes.

Ensemble, ils ont choisi de réaliser une communication spéciale pour cette grande occasion.

C'est ainsi que la classe de Première Vente, accompagnée de ses professeurs, a réalisé un court-métrage « La Casa de Ruelle » avec l'aide des Ecriculteurs.

Depuis le scénario jusqu'à la présentation le 27 avril lors de la cérémonie des 20 ans de l'Ecomusée, les lycéens se sont investis avec un grand intérêt.

Nous tenions à les remercier encore pour leur travail et pour ce beau film, qui, si vous ne l'avez pas vu, sera diffusé à plusieurs reprises durant l'année (jeudis de l'écomusée, séances de projection exceptionnelle...).

Espérons que cette expérience enrichissante soit le début d'une belle collaboration entre générations.

**Durant l'année, la quasi-totalité des lycéens a pu visiter gratuitement l'Ecomusée et découvrir le monde ferroviaire de l'Étoile de Veynes.**

**Retrouvez le film « La Casa de Ruelle » sur Youtube :**

<https://www.youtube.com/watch?v=6vcfesYBVpM>



P11

**Horaires ouverture écomusée du cheminot veynois  
du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, ainsi que pendant les petites  
vacances scolaires du mercredi au samedi de 14h à 18h**

## Buëch-Dévoluy, un territoire de théâtre

Dans la volonté de faire du Buëch-Dévoluy un territoire de théâtre, la CCBD s'implique dans le nouveau projet en partenariat avec « la Compagnie Le Pas de l'Oiseau ». Le Pas de l'Oiseau est une compagnie de théâtre professionnelle veynoise qui joue dans toute la France et anime des ateliers théâtre en partenariat avec la MJC de Veynes, le lycée professionnel de Veynes, le lycée agricole de Gap, le collège de Larnagne, le GRETA des Hautes-Alpes. Le projet en quelques lignes :

- Une programmation théâtrale, l'accueil d'artistes d'envergure nationale
- Un festival "la fureur de dire" tous les ans pendant les vacances d'automne.
- Un spectacle en tournée dans les villages de la CCBD, en lien avec les associations locales afin de créer des moments de convivialité et de partage.
- Un parcours théâtre pour les jeunes : initiation théâtre dans les écoles et représentations scolaires. Ce parcours, qui vient compléter les propositions portées par l'école de musique, doit permettre à tous les enfants et les jeunes de notre territoire de découvrir l'art de la comédie en pratiquant et en assistant chaque année à un spectacle différent.

Ce projet, qui vise à faire de notre vallée un territoire de théâtre, est soutenu par la Mairie de Veynes, la Communauté de communes Buëch-Dévoluy, le Département des Hautes-Alpes, la Région Sud, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations, la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

## Vous voulez en savoir plus ?

**Rendez-vous le samedi 14 septembre à 18h30  
à l'Office de Tourisme Intercommunal des Sources  
du Buëch (Veynes)**

RÉGION SUD  
UNE COP D'AVANCE



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE 2030

SUSPECT N°4300

MEGOT DE CIGARETTE

HABITANTS, ENTREPRISES, TOURISTES,  
COLLECTIVITÉS... CHACUN PEUT FAIRE  
SA PART POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF  
ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE.



P 12

## ENVIRONNEMENT

# Charte d'engagement « sud zéro déchet plastique » avec la Région SUD-PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

La Communauté de communes a signé la charte « Sud Zéro déchet plastique » et « Zéro mégot » avec la Région SUD-PROVENCE ALPES COTE D'AZUR. Cette charte est une des cent actions du Plan climatique régional pour avoir une « coup d'avance ».

La Région souhaite ainsi sensibiliser le grand public au tri sélectif pour favoriser le changement de comportement et protéger les espaces naturels.

### Les avantages de cette charte :

- Anticiper la réglementation et contribuer activement à ce programme ;
- Valoriser la démarche du signataire auprès de la population, des partenaires et des clients au niveau régional et national ;
- Obtenir une récompense des efforts accomplis avec l'attribution du label régional ;
- Bénéficier d'un accompagnement (réunion d'échanges d'expérience, mise à disposition d'outils de communication, veille technique et réglementaire).

La collectivité s'engage dans une démarche de progression. Déjà des actions ont été engagées avec la sensibilisation dans les écoles et la réduction des plastiques par l'extension des consignes de tri.

Le 15 février 2019, à Risoul sur le front de neige, la charte a été signée symboliquement par les élus des Hautes-Alpes. Jacqueline PUGET a signé cette charte en tant que Maire du Dévoluy.

## Un nouvel engin pour la déchèterie du Boutariq

La déchèterie du Boutariq s'est dotée d'un nouvel engin pour pousser les tas de déchets verts, de bois et de gravats.

Un élévateur télescopique est venu agrandir le parc matériel de la Communauté de communes Buëch-Dévoluy.

Cet engin d'occasion est doté d'une nacelle, d'une fourche et d'un godet.



# Un nouveau camion sur les routes aux couleurs de la CCBD

Après 11 ans de bons et loyaux services et plus de 400 000 Km au compteur, le camion de transport a été remplacé.

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy en charge de la gestion, collecte et traitement des déchets vient de renforcer sa flotte de véhicules par l'acquisition d'un 26 tonnes : un investissement à hauteur de 155 664 €.

Muni d'une boîte automatique robotisée et d'un essieu relevable et directionnel arrière, ce nouveau véhicule Ampliroll est un précieux outil permettant d'acheminer

entre 18 et 20 tonnes minimum de déchets vers les lieux de traitement adéquats :

- centre d'enfouissement (Sorbiers) pour les ordures ménagères et bennes diverses de la déchèterie ;
- zone de stockage (Beynon) avant le centre de tri pour les emballages ménagers ;
- centre de conditionnement (La Mure) pour le papier et le carton avant recyclage.

L'ancien poids lourds reste cependant en fonction au sein de la CCBD, il servira en interne aux déplacements des bennes de nos trois déchèteries et du quai de transfert.



P 13

## Sujet brûlant : les cendres dans les conteneurs à déchets ... causes d'incendies !

**Des cendres de cheminée mal éteintes sont à l'origine d'incendies... le 3<sup>ème</sup> dans le Dévoluy en 2 ans sans parler des bacs à ordures ménagères qui fondent chaque hiver sur le territoire.**

Les cendres encore chaudes dans les conteneurs peuvent entraîner de nombreux dommages matériels :

- combustion des conteneurs, semi-enterrés ;
- détérioration des locaux ;
- propagation aux biens alentours : colonnes, véhicules, habitations, transformateurs électriques ;
- départ de feu dans la benne du camion de collecte ;
- mais c'est aussi un risque majeur pour les agents qui assurent la collecte des ordures ménagères.

Cela n'est pas non plus sans conséquences financières pour le renouvellement du matériel.

Afin d'éviter tout accident grave, il est important de rappeler que les cendres demeurent chaudes pendant plusieurs jours après leur combustion et sont **interdites** dans les bacs à ordures ménagères.

Pour les cendres refroidies correctement plusieurs solutions s'offrent à vous :

- privilégier les apports en déchèterie
- réutiliser en petite quantité dans les potagers, aux pieds des arbres, des haies car les cendres contiennent des minéraux et nutriments utiles aux plantes comme le potassium et le magnésium.

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy tient également à vous rappeler que les ordures ménagères sont à déposer obligatoirement dans des sacs poubelles fermés et non pas en vrac.



### ORDURES MÉNAGÈRES

Pensez au tri sélectif et à la déchèterie.



PAS DE VRAC !  
SACS FERMÉS !

AMENDE DE 150 € À 1500 €  
EN CAS DE DÉPÔT SAUVAGE AU PIED DES CONTENEURS  
(ART. R632.1 ET R635.8 DU CODE PÉNAL)

NE PAS JETER DANS LA POUBELLE  
À ORDURES MÉNAGÈRES



### EMBALLAGES MÉNAGERS



BOUTEILLES ET FLACONS  
PLASTIQUES

CARTONNETTES

BRIQUES  
ALIMENTAIRES



EMBALLAGES  
MÉTALLIQUES

**+**  
NOUVEAU  
+ SIMPLE  
+ FACILE  
+ À TRIER



**+** SACS, SACHETS ET  
FILMS PLASTIQUES



**+** POTS, BOÎTES, BARQUETTES



**+** PETITS EMBALLAGES  
MÉTALLIQUES

INUTILE DE LES LAVER, NI D'ENLEVER LES BOUCHONS. BIEN VIDER.  
NE PAS IMBRIQUER LES EMBALLAGES LES UNS DANS LES AUTRES.

NE PAS JETER DANS LA POUBELLE À  
EMBALLAGES MÉNAGERS



### PAPIER

Tous les papiers se recyclent !



JOURNAUX ET MAGAZINES



PUBLICITÉS ET PROSPECTUS



LIVRES ET CAHIERS



CATALOGUES ET ANNUAIRES



ENVELOPPES, LETTRES ET PAPIERS



INUTILE DE LES FROISSER OU DE LES DÉCHIRER, NI D'ENLEVER LES AGRAFES

NE PAS JETER DANS LA POUBELLE PAPIER



### VERRE

Recyclable à 100 % et à l'infini



POTS ET BOCAUX



BOUTEILLES EN VERRE

INUTILE DE LES LAVER, BIEN LES VIDER.

NE PAS JETER DANS LA POUBELLE À VERRE



# Agenda & Infos pratiques

## La CCBD soutient ces événements

P15

\* **FESTIVAL NAMASTÉ,**  
28 et 29 juin 2019 - [www.festival-namaste.com](http://www.festival-namaste.com)

\* **RANDONNÉE VTT L'ETERLOU  
DANS LE DÉVOLUY,**  
6 et 7 juillet 2019 - [www.eterlou-vtt.com](http://www.eterlou-vtt.com)

\* **150 ANS DES SAPEURS POMPIERS**  
(spectacle pyrotechnique Attrap'Lune),  
13 juillet 2019

\* **CORSO DE VEYNES, 20 et 22 juillet 2019**  
[www.festicorso.fr](http://www.festicorso.fr)

\* **LES MÉDIÉVALES D'ASPERIS,**  
4 et 5 août 2019

\* **FESTIVAL DE CHAILLOL,**  
du 17 juillet au 12 août 2019  
[www.festivaldechaillo.com](http://www.festivaldechaillo.com)

\* **MUSIQUE EN DÉVOLUY,**  
du 18 au 22 août 2019  
[www.musiqueendevoluy.com](http://www.musiqueendevoluy.com)

\* **FESTIVAL ZEN AGRITUDE, du 19 au 24 août**

\* **LA GRANDE TRACE DÉVOLUY ETÉ,**  
7 et 8 septembre 2019 [www.lagrandetrace.fr](http://www.lagrandetrace.fr)

\* **THÉÂTRE, COMPAGNIE  
LE PAS DE L'OISEAU,**  
14 septembre 2019 - [www.lepasdeloiseau.org](http://www.lepasdeloiseau.org)

L'ensemble des animations est disponible dans vos offices de tourisme ou sur leurs sites web (p.2)



## Les 3 déchèteries

### À ASPRES-SUR-BUËCH

Du 1<sup>er</sup> Novembre au 28 février  
LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI  
10h00/12h00 et 13h30/16h30  
SAMEDI 9h00/12h00 et 13h30/16h30

Du 1<sup>er</sup> Mars au 31 octobre  
LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI  
VENDREDI SAMEDI  
9h00/12h00 et 13h30/17h00

Renseignements au 04 92 58 02 42

### DANS LE DÉVOLUY (AGNIÈRES)

A partir du 20 décembre  
LUNDI MARDI JEUDI  
VENDREDI SAMEDI  
14h00/16h00

A partir du 15 avril  
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI  
14h00/17h00  
SAMEDI 9h30/12h00 et 14h00/16h00

Renseignements au 04 92 58 94 67

### À VEYNES

Du 1<sup>er</sup> Novembre au 28 Février  
LUNDI 13h30/17h00  
MARDI MERCREDI JEUDI  
VENDREDI SAMEDI  
8h00/12h00 et 13h30/17h00

Du 1<sup>er</sup> Mars au 31 octobre  
LUNDI 13h30/17h30  
MARDI MERCREDI JEUDI  
VENDREDI SAMEDI  
8h00/12h00 et 13h30/17h30

Renseignements au 04 92 57 21 33

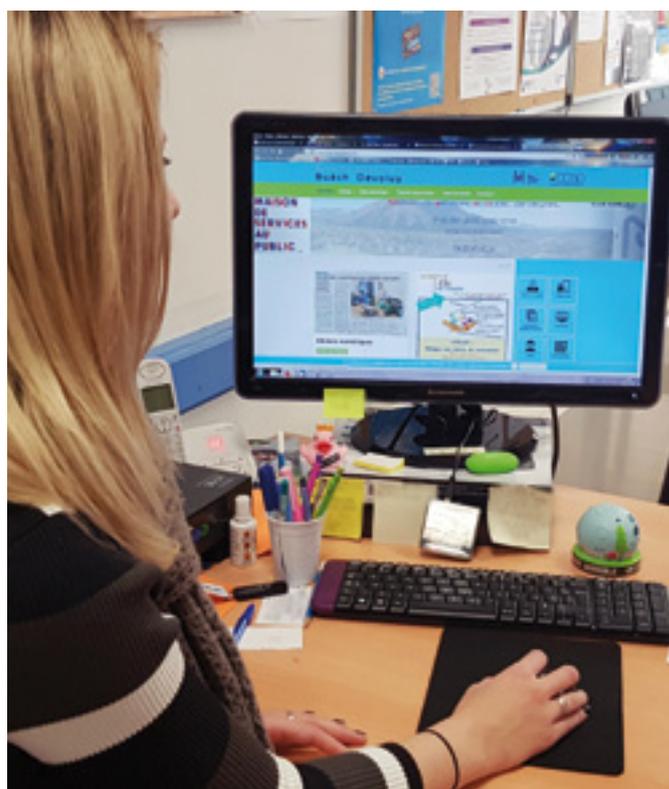
## SERVICES AUX HABITANTS

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy vous accompagne dans votre vie quotidienne :



**La Maison des Services au Public (MSAP) : une offre de services de proximité, de qualité et gratuite à l'attention de tous les publics**

- **Pour vous aider dans vos démarches administratives diverses** : déclaration d'impôt dématérialisée, carte grise, permis de conduire, mais aussi dans d'autres domaines tels que la retraite, l'énergie, la prévention santé, l'accès aux droits, la mobilité, la vie associative...
- **Pour vous accompagner dans votre projet professionnel** : recherche d'emploi, orientation, recherche de formation...
- **Pour vous accompagner à l'utilisation du numérique** :
  - vous permettre de créer une boîte mail, de naviguer sur l'Internet, d'utiliser des services en ligne...
  - vous donner suffisamment d'aisance pour vous rendre autonome dans des démarches dématérialisées simples
  - vous proposer des ateliers collectifs sur différentes thématiques (inscription préalable en MSAP)
  - vous mettre à disposition des ordinateurs et une connexion internet en libre accès



N'hésitez pas à consulter la page Facebook et votre nouveau site MSAP : [www.msap-buechdevoluy.fr](http://www.msap-buechdevoluy.fr) pour toutes les actualités, offres d'emploi, offres de stage...

### PROCHAIN RDV

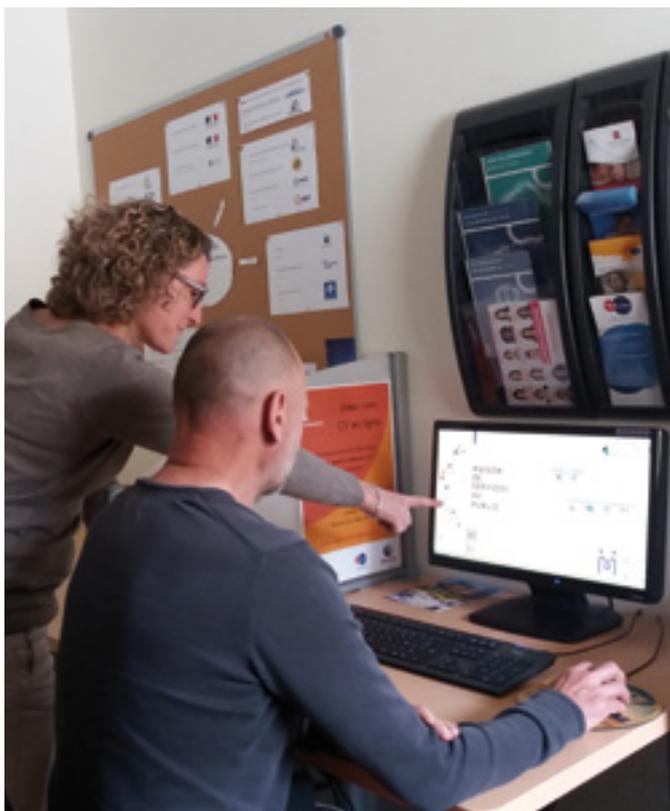
**Le 15 octobre 2019 de 14h à 17h** à la Maison d'accueil à Superdévoluy : Forum de l'emploi saisonnier - Ouvert à toutes personnes en recherche d'emploi saisonnier.

Pour les employeurs souhaitant un stand :  
inscription au 04.92.58.89.38

Veynes	Aspres-sur-Buëch	La Roche des Arnauds	Dévoluy MSAP	Dévoluy Espace numérique
Tous les jours de la semaine de 9h-12h30 et de 13h30-17h. Fermé le mardi après-midi.	Lundi après-midi et les matinées du mardi, mercredi et jeudi	Le jeudi matin sur RDV	Lundi, mardi et jeudi : 9h à 12h / 13h30 à 16h30 Mercredi et vendredi : 9h à 12h Accompagnement individuel avec l'animatrice le lundi, mardi et jeudi après-midi	Mardi : 15h- 18h Mercredi : 14h-18h Samedi : 8h-12h
42 rue Jean Jaurès 05400 VEYNES Tél. : 04.92.45.42.14 Mail : msap.veynes@ccbd.fr	Maison de l'intercommunalité, Grand'rue, 05140 Aspres-sur-Buëch 04.92.58.66.36 Mail : accueil.cias@ccbd.fr	Mairie de la Roche des Arnauds  Sur rdv uniquement au 04.92.45.42.14	Mairie du Dévoluy Le Pré - Saint Étienne 05250 LE DEVOLUY 04.92.58.89.38 Mail : msap.devoluty@ccbd.fr	Médiathèque Saint Disdier 05250 LE DEVOLUY Tél. : 04.92.52.12.65 Mail : j.gontard@ccbd.fr

**Et pour tous les habitants du territoire : un travail de coordination entre tous les services publics et les associations**

Une convention de partenariat entre la Communauté de communes Buëch-Dévoluy et la Caisse d'Allocations Familiales 05 va permettre cette coordination pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, de la parentalité et de l'animation de la vie sociale.



**A l'écoute des personnes de plus de 60 ans**

Vous avez plus de 60 ans ? Vous vous sentez concerné par les questions du vieillissement ? Vous aidez une personne âgée ?

Un travail sur les problématiques liées au vieillissement est en cours à la Communauté de communes Buëch-Dévoluy en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole Alpes-Vaucluse, les CCAS du Dévoluy et de Veynes, le Département, le Centre Social de Veynes, les associations telles que le club des aînés de la Roche-des-Arnauds et Familles Rurales de Veynes.

Un recueil de paroles des personnes concernées a été mené par le biais de questionnaires et de réunions publiques sur différents secteurs du territoire : Aspres-sur-Buëch, Dévoluy, Veynes, Roche des Arnauds.

Un plan d'actions sera ensuite établi avec une participation financière de la MSA à hauteur de 40 000 €.



Carnaval crèche La Roche des Arnauds

## SERVICES AUX HABITANTS

### LA VIE DES CRÈCHES

gérées par la Communauté de communes Buëch-Dévoluy

**C'est en musique que les enfants du multi-Accueil « Pit-chouns du Buëch » à La Roche des Arnauds, ont fêté Mardi-Gras déguisés en princesse, en Chase de Patrouille ou en animal (lapin, chat, loup, coccinelle, licorne, Winnie l'ourson)**

**Cette joyeuse troupe a déambulé à petits pas dans le village.**



**Rappelons que cette structure est toute récente, elle a ouvert ses portes le 2 janvier 2019. L'inauguration officielle a eu lieu le 14 mai dernier.**

**Voyage en train entre Aspres et Veynes, visite de l'Ecomusée du Cheminot Veynois et retour sur Aspres pour le repas. Pour certains c'était une grande première ! Les enfants ont adoré et réclament de repartir en train.**



Sortie Micro-crèche "Ô comme trois pommes" à Aspres-sur-Buëch

**Certains enfants ont bien profité des toboggans et des cabanes en bois pendant que d'autres caressaient les animaux : chèvres angora, moutons, animaux de la basse cour, lamas, ânes, yacks, autruches, paon ....**

**Puis pique-nique sur place près des animaux.**



Multi-accueil "Les Loupiots" au Dévoluy. Visite de la ferme pédagogique du Col de Jarjays.

## Informations pratiques

Les tarifs sont en fonction des revenus des parents, ils comprennent la fourniture des repas et des couches. La Communauté de communes Buëch-Dévoluy est conventionnée avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Alpes, ce qui permet de faire bénéficier aux familles d'un barème national qui se décline par une tarification qui se fait obligatoirement en heures et qui varie en fonction des ressources au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, de la composition familiale et du type d'accueil proposé (accueil collectif ou accueil familial, parental et micro-crèche).

A titre informatif les recettes sont réparties comme suit : 13 % familles ; 4 % MSA ; 60 % CAF ; 23 % CCBD

**Pour tout renseignement sur les modalités d'accueil et d'inscription, vous pouvez contacter la crèche concernée ou la Communauté de communes au 04 92 58 02 42**

**Informations sur le site [www.ccbuechdevoluy.fr](http://www.ccbuechdevoluy.fr)**

# Première édition du Forum de Prévention à Veynes

Au mois de mars, le CISPD du Buëch Dévoluy – Conseil Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, en partenariat avec l'ensemble des établissements scolaires du territoire – le Lycée Pierre Mendès France, le Collège François Mitterrand et les écoles primaires, ont co-organisé le premier Forum de la Prévention.

Ce forum s'est déroulé durant toute la journée du mardi 23 mars : tous les élèves du Buëch Dévoluy, depuis le CM2 jusqu'au lycée, ont pu participer à des ateliers autour des questions de citoyenneté, de santé et de bien vivre ensemble.

Ces temps de rencontre ont été animés par les partenaires du secteur de la prévention : débats et discussions, expositions, jeux, théâtre... ont été autant de moyens de sensibiliser les élèves de façon ludique et bienveillante. Les interventions, adaptées spécifiquement à chaque classe d'âge, ont ainsi permis à chacun de s'informer et d'échanger autour des notions de respect des autres et de soi-même. Les thématiques abordées ont donc été diverses selon les niveaux scolaires : harcèlement scolaire, risques liés à l'usage excessif des écrans et des réseaux sociaux, l'égalité et les relations filles-garçons, les droits et devoirs de l'enfant, l'estime de soi, etc.

Cette première édition du Forum de Prévention fut un succès, grâce à l'implication de l'ensemble des partenaires et la forte participation des élèves. Ce sont au total 533 jeunes du Buëch Dévoluy qui ont pris part à cette journée, accompagnés par 27 intervenants professionnels (issus de 17 structures partenaires).

L'événement sera reconduit en 2020 !

## Les partenaires du forum :

- La Communauté de Communes du Buëch Dévoluy et son CISPD
- La Mission Prévention du Buëch
- Le Lycée Pierre Mendès France
- Le Collège François Mitterrand
- Les écoles primaires du Buëch Dévoluy
- La MDA 05 – Maison des Adolescents
- Le CoDES 05 – Comité Départemental d'Education pour la Santé
- Le CSAPA – Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- Le Centre de ressources des hauts Pays Alpains
- La MDS – Maison des Solidarités de Veynes, services du Département
- La PJJ – Protection Judiciaire de la Jeunesse
- La gendarmerie
- Le CIDFF – Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles
- L'Association Ludambule
- L'Association GSA – Gap Science Animation
- Les MSAP – Maisons des Services aux Publics
- Le Centre Social Rural de Veynes et le Service Action Jeunesse d'Aspres sur Buëch

## Qu'est ce que le CISPD et sa Mission Prévention ?

Les CISP – Conseils Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – sont des instances formelles mises en place par les Communautés de Communes, des espaces de concertation autour des priorités de la politique locale en matière de prévention de la délinquance. Le terme « prévention de la délinquance » peut englober toutes actions visant à prévenir les conduites à risques pour soi-même et pour les autres : incivilités et dégradations, sécurité routière, addictions, etc.

Sur son territoire, la Communauté de communes Buëch-Dévoluy a choisi de prioriser son action en direction des jeunes, et a créé la Mission Prévention à travers un poste d'éducateur de prévention et animateur de lien social.

L'objectif de cette Mission Prévention est d'apporter un soutien aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et à leurs familles. Ainsi chaque année, les jeunes en situation de décrochage scolaire ou confrontés à d'autres difficultés (insertion sociale, professionnelle...) peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et être orientés vers des dispositifs adaptés.

**Vous souhaitez contacter  
le CISP du Buëch-Dévoluy ?**

**Samir ABDELLI**  
[s.abdelli@ccbd.fr](mailto:s.abdelli@ccbd.fr) - 04 92 58 92 02

2019

# Le Veyn'Art

12, 13, 14, 19, 20, 22, 23 juillet



**Montez à bord du train touristique,  
artistique et historique de l'Étoile de Veynes**

[www.veynart.fr](http://www.veynart.fr)

06 65 77 41 89 / 04 92 58 98 32

